



DEPARTEMENTAUX 81 T.A.R.

Le Club de L'Association Castraise de Tir de Compétitions est heureuse de vous accueillir pour les départementaux T.A.R.

Le SAMEDI 20 avril 2019 sur son stand de Pisse Lièvre.

8h30 : ouverture du bureau des inscriptions.

Frais engagements : 7 euros par discipline.

Séries **Matin** : 9h00 9h45 10h30 11h15

Après-midi : 14h15 15h00 15h45 16h30

Vous pouvez amener votre pique nique

Epreuve fusil (810-812-815-816): sur C200, distance 200m, couché, 25 cartouches (5 essais, 10 précision, 10 vitesse)

Epreuve carabine 22LR (820) : sur C50, distance 50m, couché, debout, 25 cartouches (5 essais couché, 10 précision couché en 7 mn, 10 vitesse debout en 5 mn)

Semi-automatiques 22LR : (821) 25-50m, (10 essais, 10 coups en 30 et 20 secondes sur cibles type biathlon)

Epreuve pistolet (830) revolver (832) confondu : distance 25m sur cible C50 et gong, 25 cartouches (5 essais, 10 précision en 7 mn, 10 vitesse sur gong en 20 secondes, 10 vitesse sur gong en 10 secondes)

Tir vitesse militaire (831): 25 m, (5 essais, 10 en 20s, 10 en 10s sur cible vitesse)

Nombre de postes limité : **pré inscription obligatoire**

Renseignements et pré inscriptions : actc81@hotmail.fr

emmanuel GESLOT 06 67 68 08 00 de 18h30 à 20h

Site du club : www.actc81.com

A très bientôt sur le stand (Voir plan)

Le bureau

ATTENTION CHEMIN REGLEMENTÉ - ROULEZ TRÈS LENTEMENT 20 km/h Maxi.

GSP : 43° 32' 23'' N 2° 17' 34'' E ou Pisse Lièvre 81200 Caucalières



FICHE ENGAGEMENT CONCOURS DEPARTEMENTAUX 81
T.A.R. samedi 20 avril 2019

ACTC - STAND DE PISSE-LIEVRE CASTRES

Nom : _____ Prénom : _____ N° de licence : _____

Club : _____ N° du Club : _____

Téléphone : _____

Email : _____

	Fusil 200m	Carabine 22	Pistolet Révolver	Vitesse Militaire
9H00				
9H45				
10H30				
11H15				
14H15				
15H00				
15H45				
16H30				

Cochez les séries retenues

Présentation du tireur 30 mn avant sa 1ère série.

Nombre d'engagements.....X 7€ =.....Total Chèque
Ordre : ACTC

Paiement le jour du concours